

Nouvelles pratiques sociales



Organisation communautaire et démocratie politique aux États-Unis : l'enjeu de la citoyenneté

Entrevue avec Harry Boyle

Louis Favreau

Volume 5, numéro 2, automne 1992

Relations interethniques et pratiques sociales

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301171ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301171ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Favreau, L. (1992). Organisation communautaire et démocratie politique aux États-Unis : l'enjeu de la citoyenneté : entrevue avec Harry Boyle. *Nouvelles pratiques sociales*, 5(2), 9–18. <https://doi.org/10.7202/301171ar>

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université du Québec, 1992

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>



Organisation communautaire et démocratie politique aux États-Unis : l'enjeu de la citoyenneté.

Entrevue avec Harry Boyte

*Louis FAVREAU
Université du Québec à Hull*

Harry Boyte est présentement directeur du Project Public Life au Hubert Humphrey Institute of Public Affairs de l'Université du Minnesota. Ce projet d'envergure nationale s'intéresse au renouvellement de la démocratie américaine, tout particulièrement à l'organisation des communautés locales et aux différents dispositifs de participation active des citoyens à toute question d'intérêt public. Docteur en sciences politiques depuis 1989, le professeur Boyte a d'abord travaillé comme organisateur communautaire pendant de nombreuses années, en fait à partir de 1963-1964, moment où il rejoignait la South Christian Leadership Conference (SCLC) de Martin Luther King jusqu'à 1987, année où il entre à l'Université du Minnesota, au Hubert Humphrey Institute of Public Affairs. Il est l'auteur de plusieurs livres portant sur l'organisation communautaire inspirée par Saul Alinsky, sur le mouvement populaire et communautaire américain, sur la démocratie comme projet, processus, et finalité de l'organisation communautaire.

L'entrevue que nous a accordée Harry Boyte permet de raviver les débats sur la tradition américaine de l'organisation communautaire pour le bénéfice des intervenants québécois. Mais remettre le sujet à l'ordre du jour signifie plonger dans cinquante ans d'histoire, à partir des années 40 jusqu'à maintenant, sans parler de la tradition communautaire du travail social américain, celle de la réforme sociale, tradition portée par les *settlement houses*, sorte de centres communautaires de quartier. Réouvrir ce dossier sera l'occasion d'offrir quelques belles surprises aux lecteurs et lectrices, car la tradition communautaire américaine a été un sujet négligé, ignoré ou occulté pendant plus de vingt ans au Québec. Pendant que nous étions tournés vers le mouvement ouvrier français, ou le mouvement latino-américain d'éducation populaire et de conscientisation animé entre autres par Paulo Freire, ou le marxisme léninisme chinois, l'organisation communautaire continuait de se développer aux États-Unis.

Dans cette entrevue, le professeur Boyte retourne le terreau où se développe l'organisation communautaire américaine, là où vit l'Autre Amérique, celle des pauvres, de Saul Alinsky et du mouvement communautaire dans les quartiers populaires des grandes villes dans les années 50, l'Amérique des Noirs d'où ont émergé Martin Luther King et le mouvement des droits civiques dans les années 60, l'Amérique des travailleurs agricoles hispanophones des années 70 avec César Chavez dans le sud des États-Unis, et enfin l'Amérique des travailleurs précaires des années 80.

L'entrevue s'est déroulée en anglais à Hull en juin 1991 alors que le professeur Boyte était conférencier d'ouverture au troisième colloque du Regroupement des intervenants et intervenantes en action communautaire (RQIAC) tenu à l'Université du Québec à Hull.

NPS – *Vous enseignez aujourd'hui à l'Université, vous avez atteint la mi-quarantaine, vous avez écrit plusieurs livres au cours des dix dernières années, mais vous comptez aussi plus de vingt-cinq ans d'engagement social. Pouvez-vous nous retracer votre itinéraire sociopolitique personnel ?*

H. Boyte – Mon père m'a d'abord donné l'exemple : directeur de la Croix-Rouge à Atlanta, il était impliqué dans le mouvement de lutte contre la ségrégation raciale dans les écoles. Mon expérience la plus significative a été avec le South Christian Leadership Conference (SCLC), organisation fondée par Martin Luther King au début des années 60. Je me suis engagé dans cette organisation en 1963, un peu avant la grande marche sur Washington. On se rappelle que sous le leadership de Martin Luther King, 250 000 personnes se sont rassemblées dans la capitale nationale le 28 août 1963 pour protester contre la ségrégation raciale et exiger des réformes sociales appropriées. Ce fut historiquement la Grande Marche de la liberté et le moment du mémorable discours de King sur l'intégration raciale, « I have a dream » (King, 1986 : 52-66).

Ma première véritable expérience d'organisation remonte à 1964. Je venais tout juste de sortir de l'école secondaire et on m'avait confié la tâche d'organiser des groupes de voteurs à San Augustin, en Floride. C'était la période où la lutte pour les droits civiques consistait à faire reconnaître le droit de vote des Noirs¹. Ensuite, en 1965-1966, King m'a demandé d'aller travailler en Caroline du Nord à organiser les Blancs des quartiers pauvres. Il considérait que c'était très important.

NPS – *À cet effet, n'y avait-il pas à cette époque des débats importants sur la meilleure stratégie pour faire progresser les droits civiques ?*

H. Boyte – En effet. Il faut se rappeler qu'à cette époque, il y avait deux points de vue au sein du mouvement des droits civiques aux États-Unis. D'abord, et c'est à ce courant que j'adhère toujours, il y avait une conception de la lutte pour la transformation sociale qui considérait comme essentielle l'éducation des citoyens à devenir des citoyens, c'est-à-dire faire en sorte que tous et chacun deviennent des acteurs réels de la vie publique, qu'ils aient le sentiment profond de participer à la construction de la société autour d'eux et surtout de leur environnement immédiat. L'autre point de vue, celui dit de la New Left et du Students for a Democratic Society (SDS) était très sceptique sur la valeur d'un travail d'éducation et d'organisation à la base dans les communautés locales. D'un côté, le Student for a democratic society (SDS) et de l'autre le Student Nonviolent Coordinating Committee (SNCC), ce dernier étant étroitement lié à la SCLC de King, avaient tous deux en commun plusieurs points comme le diagnostic du manque de pouvoir du peuple et de l'absence de démocratie. Cependant, ces deux groupes divergeaient sur la manière de s'organiser pour que les citoyens deviennent des citoyens. Dans cette perspective, la SCLC de King et le SNCC considéraient comme absolument vital que des alliances se développent entre les Blancs pauvres qui n'ont pas de pouvoir dans la société et les communautés locales noires. C'est la raison pour laquelle King considérait très importante ma tâche d'organisation en Caroline du Nord.

C'est ainsi qu'à l'Université Duke, par exemple, mes amis devenus marxistes parlaient du prolétariat avec une vision d'ailleurs assez romantique des classes populaires défavorisées et une pratique principalement basée sur l'agitation en milieu étudiant. Mais... ils ne faisaient que parler et s'agiter ! Pendant ce temps, nous du SNCC, étudiants blancs impliqués avec une organisation noire, la SCLC, nous travaillions directement dans des communautés locales à tenter de faire de l'organisation communautaire.

1. Notons ici qu'en 1960, seulement 30 % des Noirs votaient dans le Sud des États-Unis. À la suite du travail du mouvement des droits civiques et de l'obtention d'une nouvelle législation adoptée en 1965, les fonctionnaires fédéraux furent tenus d'inscrire les Noirs sur les listes électorales. Résultat : 62 % des Noirs votèrent en 1969. Voir PORTES (1992: 53).

À partir du début des années 70, tout en continuant de faire de l'organisation communautaire, je deviens membre d'un mouvement politique d'inspiration socialiste, le New American Movement et d'un groupe socialiste plus traditionnel, celui de Michael Harrington, leader reconnu de la lutte contre la pauvreté à cette époque.

NPS - Votre livre *The Backyard Revolution* décrit très bien tout ce travail d'organisation communautaire des années 60 et 70.

H. Boyte - À partir de 1975, je me remets aux études en sciences politiques. Ce retour aux études m'amènera d'ailleurs à entreprendre cette vaste enquête sur le New Citizen Movement et qui donnera le livre *The Backyard Revolution* que vous venez de citer. Je parcours alors les États-Unis pour connaître les expériences les plus diverses d'organisation communautaire et je constate alors qu'elles constituent un véritable laboratoire pour comprendre les années 60 et 70, années pendant lesquelles je m'étais très activement engagé.

Cette enquête m'a d'ailleurs donné l'occasion d'explicitier ma critique du marxisme : la pensée marxiste traditionnelle est trop totalisante et ne prend malheureusement pas du tout en compte ce dynamisme extraordinaire et toute cette expérience de l'organisation communautaire dont est issu le mouvement populaire de toutes ces communautés locales du Sud, du Middle West, du Nord-Est du pays.

Dans la foulée de la production de cette enquête et de ce livre, de 1980 à 1987, je travaille dans un centre de formation qui prend très au sérieux une idée qui m'est chère, à savoir que l'histoire et la culture des gens sont des moteurs dans un processus d'organisation communautaire. Ce fut une erreur de la gauche traditionnelle de mépriser, ou, à tout le moins, de sous-estimer cette histoire et cette culture.

Après 1987, je deviens consultant en organisation communautaire et j'entreprends une série de travaux portant sur l'organisation communautaire et la démocratie. C'est un étrange paradoxe que d'écrire sur la démocratie pendant la décennie 80, car cette décennie de la société américaine ne nous a pas gâtés à ce chapitre, c'est le moins qu'on puisse dire ! Néanmoins, il y avait ample matière à réflexion et je publie coup sur coup *Community is Possible*, *Repairing America's Roots* (1984), *The Sources of Democratic Change in America* (1986) avec Sara M. Evans, *Citizen Action and The New American Populism* (1986) avec Heather Booth et Steve Max, *Commonwealth, a Return to Citizen Politics* (1990). En outre, je participe activement à la revue *Social Policy*².

2. *Social Policy* est une revue américaine progressiste traitant des affaires sociales dans une perspective de changement social et d'organisation communautaire. Depuis peu, *Social Policy* travaille étroitement avec l'Association nationale des travailleurs sociaux américains afin d'intensifier les liens entre les travailleurs sociaux et l'organisation communautaire.

De 1987 jusqu'à aujourd'hui, je suis au Hubert Humphrey Institute of Public Affairs de l'Université du Minnesota. Au début, c'était à temps partiel puisque j'y ai entrepris en même temps mon doctorat en sciences politiques. Depuis 1989, je suis engagé dans le cadre de cet institut relativement à un programme dont je suis un des cofondateurs et qui s'intitule *Project Public Life*.

NPS - *Les idées de Saul Alinsky me paraissent avoir influencé vos écrits sur l'organisation communautaire et votre réflexion sur la démocratie. Quel est son apport dans l'expérience américaine d'organisation communautaire ?*

H. Boyte - Saul Alinsky a apporté deux contributions clés à mon avis. Tout d'abord, Alinsky est un pionnier d'une forme démocratique d'organisation des communautés locales dans mon pays. Cette forme démocratique, c'est le conseil de quartier, une sorte de fédération ou de regroupement animé non seulement par des leaders locaux mais aussi par des représentants d'Églises, des gens d'affaires du quartier et diverses associations. Ce conseil de quartier est une forme d'organisation communautaire qui a un discours et des principes démocratiques. Petite parenthèse en passant : Jack Rothman à qui vous référez dans votre livre sur l'organisation communautaire, n'aborde pas explicitement cette question de la démocratie et de l'autorité quand il développe sa typologie (action sociale, développement local, planning social). C'est là une lacune dans son analyse des pratiques de l'organisation communautaire, car la démocratie est au cœur de tout processus d'organisation communautaire comme vous le signalez d'ailleurs vous-mêmes³.

Deuxièmement, Alinsky a une compréhension dynamique du pouvoir démocratique. Il a énoncé en quelque sorte les principaux éléments d'une théorie pratique de la démocratie qui s'inspire du mouvement populaire des années 30 et non seulement de son expérience dans le quartier Woodlawn à Chicago au début des années 60. La démocratie et le pouvoir ne sont pas pour lui des entités abstraites. D'abord, il remet en selle la vieille loi d'airain de l'intervention sociale : « Ne faites jamais pour les gens ce qu'ils peuvent faire pour eux-mêmes ». Puis, Alinsky insiste sur le fait que toute intervention d'organisation communautaire doit partir des intérêts des gens, de ce qui les préoccupe, de ce qui les inquiète eux, et non pas des intérêts et inquiétudes de l'organisateur. Bref, il faut prendre en compte leurs traditions et leurs valeurs.

En outre, Alinsky a mis de l'avant l'idée que le pouvoir doit être conçu et perçu de façon dynamique : il peut se modifier, se déplacer d'une personne

3. Voir DOUCET et FAVREAU (1991 : 5-31). Sur les trois modèles, voir entre autres (1991 : 31) ; sur le thème de la démocratie et de l'organisation communautaire, voir en particulier (1991 : 7).

à une autre, d'un groupe à un autre ; ensuite, il doit être identifié comme relationnel. C'est parce qu'on entre en relation avec ceux qui ont du pouvoir que les choses peuvent changer. Toutefois, ce rapport de pouvoir doit être analysé de façon pragmatique : il ne faut pas se contenter de généralisations sur le pouvoir mais savoir exactement qui l'a, quand et comment en dispose-t-il, et sur quel enjeu. Bref, la question du pouvoir et de l'*empowerment* des gens dans les communautés locales est un processus qui se met en marche au fur et à mesure que les gens construisent leur propre capacité d'action.

Dans cette perspective, la problématique basée sur la dichotomie « gens sans aucun pouvoir » et « gens disposant de tous les pouvoirs », « dominants » et « dominés », est une problématique simpliste, victimisante et totalement inadéquate. Le pouvoir n'est pas unidimensionnel, ni unidirectionnel : tout processus d'action dispose de moments de réciprocité et de moments de conflits qui changent les deux partenaires et non un seul. Les groupes de citoyens dans nos sociétés ne sont jamais complètement démunis de pouvoir ; ils disposent toujours d'un certain nombre de ressources dont ils peuvent profiter, de stratégies qu'ils peuvent mettre en branle, d'une marge de manoeuvre sociale et culturelle. Et cela même si, à première vue, ils sont et peuvent être perçus comme des victimes de la société. Alinsky met donc l'accent sur la stratégie pour développer l'*empowerment* des communautés locales, après que la gauche traditionnelle ait accordé tant d'importance à l'idéologie et aux croisades « moralisantes » pour le peuple.

Et comment y arriver, sinon par la construction d'un solide leadership, avec des gens des classes populaires capables d'apprendre, de réfléchir sur leur action, de l'évaluer, de débattre... et de négocier. Pas seulement des gens capables de délibérer ou de protester, mais des leaders capables d'être des acteurs réels dans la résolution de l'ensemble des problèmes qui sont d'intérêt public et qui font qu'une société est démocratique ou ne l'est pas. Tel est le sens de l'expression « *democracy at the grass roots* » (la démocratie à la base) et celle de « *public life* » (engagement de citoyen sur des questions d'intérêt public).

Les héritiers d'Alinsky ont continué de réfléchir sur la démocratie : le pouvoir démocratique, pourquoi ? La finalité du pouvoir, c'est le développement d'une citoyenneté, c'est-à-dire que par delà l'action spécifique de l'organisation communautaire, il faut s'assurer que les gens deviennent de solides agents de l'intérêt public et de surcroît, multidimensionnels. Tel est d'ailleurs l'objet de mon dernier livre *Commonwealth, a Return to Citizen Politics*.

NPS – *Quelle a été l'influence du mouvement des femmes sur l'organisation communautaire américaine ?*

H. Boyte – Le mouvement des femmes et la pensée féministe nous ont permis de mieux comprendre la dynamique du pouvoir en attirant notre attention sur le fait que le leadership est relationnel et que le « personnel » est politique. Le féminisme remet également en question la culture politique dominante qui est très centralisatrice dans ses formes organisationnelles. Cependant, comme dans la pensée marxiste traditionnelle, je vois une limite au discours d'un certain féminisme qui confère à l'oppression un caractère unidimensionnel faisant des femmes des victimes. Je le répète, c'est là une idée fautive : les personnes développent des résistances, des « espaces de liberté », elles ne sont jamais totalement assujetties ni dépendantes.

NPS – *Existe-t-il des passerelles entre le travail social et l'organisation communautaire aux États-Unis ?*

H. Boyte – Oui, il existe un courant minoritaire, une sous-tradition qui a su politiser les problèmes sociaux et travailler dans le sens de l'intérêt public sur une base égalitaire et démocratique avec les gens. Cependant, le mouvement des *settlement houses* des années 20 et 30 n'a pas eu de véritable continuité. Il faut savoir que chez nous, depuis les années 40 et 50, l'organisation communautaire et le mouvement populaire se sont situés, grosso modo, en dehors des institutions où se retrouvent généralement les travailleurs sociaux. Chez nous, les principales institutions à avoir été des alliées de l'organisation communautaire, ce sont les Églises et tout particulièrement l'Église catholique qui est, comme on le sait, dans une situation minoritaire aux États-Unis contrairement au Québec. Les Églises ont d'abord été des alliées par leur financement : chaque année, s'organise dans les paroisses une campagne de financement de projets communautaires, la campagne pour le développement humain. Ensuite, par la contribution directe de prêtres qui font de l'organisation communautaire dans leur milieu. Alinsky, et c'est là une erreur de sa part, a beaucoup travaillé avec les Églises mais en s'en servant comme des moyens, des instruments. Ceci dit, depuis une vingtaine d'années, les organisateurs communautaires travaillent avec les communautés religieuses en les considérant comme des institutions qui ont aussi leurs droits et en suivant leur évolution interne sous l'angle de la démocratie. Donc, les meilleurs partenaires ou ressources potentielles des organisateurs communautaires sont les institutions qui ont une tradition de citoyenneté. Dans la mesure où le travail social a une tradition démocratique, même minoritaire, c'est possible d'établir des passerelles. Mais il faut « brasser la cage » pour sortir de la tradition dominante du travail social, la traditionnelle relation professionnel-client.

À la différence du Québec où l'organisation communautaire et le mouvement populaire semblent présents dans les universités, entre autres dans les programmes de travail social, chez nous, ce n'est pas le cas. Consé-

quemment, la pratique démocratique communautaire en relation avec le changement social a été faiblement théorisée jusqu'à ce jour. La revue *Social Policy* est plutôt une exception que la règle.

NPS – *Et que penser en organisation communautaire des initiatives de développement économique communautaire ?*

H. Boyte – Le développement économique local communautaire (DELIC) est très important. Aux États-Unis, il compte une bonne trentaine d'années d'expérience. Ce que j'en retiens, pour l'essentiel, c'est que le DELIC permet à des communautés locales de sortir d'un développement qui dépend quasi exclusivement de l'économie de marché. Le DELIC contribue à consolider l'économie locale, à développer des entreprises qui permettent d'inscrire ces communautés dans un ensemble de relations sociales, non seulement des relations de communautés consommatrices. Mais le succès du DELIC dépend de quelque chose de plus large, car la tentation c'est de rester entre soi. Les organisations populaires et communautaires doivent entreprendre la lutte à un niveau plus général, par exemple la mise en place d'une infrastructure adéquate au regard de l'ensemble d'une ville, sur le plan régional relativement à l'entretien des ponts, des routes et des écoles. C'est là aussi que se posent les enjeux en termes de pouvoir.

NPS – *Et comment les intervenants communautaires américains parviennent-ils à faire face aux problèmes de la drogue, du racisme et des difficiles relations entre communautés ethniques dans les quartiers des grandes villes ?*

H. Boyte – Aux États-Unis, trois stratégies ont été mises de l'avant. En premier lieu, cela va un peu de soi en organisation communautaire, on travaille au renforcement des communautés locales en tant que *public spaces* (espaces d'intérêt commun) et de création d'emplois. En deuxième lieu, ce qui est plus nouveau, on négocie avec la police de nouvelles relations en demandant qu'il y ait des policiers de quartier, des policiers de type communautaire. On commence à voir apparaître une police communautaire, une police de quartier et non plus une police extérieure et étrangère aux communautés locales, ce qui traduit l'évolution des mentalités et l'établissement d'une nouvelle relation politique entre l'institution policière et les communautés locales.

En troisième lieu, mais c'est encore une stratégie trop peu développée, le travail direct avec les jeunes dans les écoles de quartier par l'intermédiaire d'activités d'éducation civique. Les jeunes ont besoin de leur propre espace, mais aussi d'être en relation avec des adultes pour développer des habiletés à vivre dans la société et à négocier avec leur environnement : qui décide ? quelle est ma marge de manœuvre ? C'est l'optique particulière que nous avons adoptée au Project Public Life de l'institut Hubert Humphrey.

Pour ce qui concerne les nouveaux arrivants, nous avons là un problème spécifique à l'intérieur d'un problème plus général. Mais la pièce maîtresse de l'intervention qui y est reliée nous renvoie à l'idée de travailler directement sur la question de la langue et de l'habileté de ces nouveaux arrivants à négocier avec les autres groupes. Le vieux modèle d'intervention sociale n'attaque pas de front ce problème. Dans la tradition d'Alinsky, il est tout à fait habituel de s'attaquer à cette question de front et de chercher à développer une citoyenneté transculturelle. Dans les années 20, les *settlement houses* assuraient ce travail de faire des nouveaux arrivants des citoyens actifs et ils faisaient bien leur travail. Dans les années 60, le mouvement des droits civiques a permis aux minorités noires d'être écoutées et entendues parce qu'elles ont appris à négocier, c'est-à-dire à entrer en relation avec les autres, à sortir du ghetto, à sortir de l'isolement. Ces deux expériences peuvent servir dans le travail communautaire d'aujourd'hui.

NPS – *Et pour terminer, comment interpréter l'affaire Rodney King et les émeutes de Los Angeles que cette affaire a déclenchées en avril dernier ?*

H. Boyte – Il y a sûrement beaucoup de choses à dire et à analyser dans cette situation, mais je dirais brièvement ce que j'ai écrit dans le Los Angeles Times quelques jours après l'émeute :

The larger problem is that inner-city African-Americans, like poor Whites, Latinos and others, have lost the political tools through which to exercise responsible impact... Through mediating institutions, people gained a sense of ownership and a stake in the society... To do much about the devastation in Los Angeles and elsewhere will require new mediating political institutions⁴.

4. Traduction libre : Le problème principal qui touche les Afro-Américains des centres-villes, de même que les Blancs ou les Latino-Américains des classes défavorisées, c'est de ne plus avoir accès à des dispositifs politiques qui leur permettraient d'avoir voix au chapitre... Par le biais d'organismes (ou groupes de pression) intermédiaires, les gens développent le sentiment d'avoir un certain contrôle et un rôle à jouer dans la société. Pour régler des problèmes du genre de ceux qui sont survenus à Los Angeles et ailleurs, la mise en place de nouvelles institutions politiques intermédiaires sera nécessaire.

Bibliographie

- BOYTE, H.C. (1984). *Community is Possible : Repairing America's Roots*, New York, Harper and Row.
- BOYTE, H.C., Heather BOOTH et Steve MAX (1986). *Citizen Action and The New American Populism*, Philadelphia, Temple University Press.
- BOYTE, H.C. et Sara M. EVANS (1986). *Free Spaces : The sources of Democratic Change in America*, New York, Harper and Row
- BOYTE, H.C. (1990). *Commonwealth, a Return to Citizen Politics*, New York, Free Press.
- DOUCET, L. et L. FAVREAU (1991). *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, Sillery, Presses de l'Université du Québec.
- KING, M.L. (1986). « *Je fais, un rêve* » : *les grands textes du pasteur noir*, Paris, Éditions Le Centurion.
- PORTES, J. (1992). *L'histoire des États-Unis depuis 1945*, Paris, Repères/La Découverte.